

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

**MINISTRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,
DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ARTISANAT**



Office National de
Formation Professionnelle
La référence de la formation professionnelle

RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Avril 2016

Table des matières

ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES.....	3
INTRODUCTION	4
I. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES PAR AXE	5
1.1 Elargissement du champ d'intervention de l'ONFP	5
1.1.1 Mise en œuvre des études et la recherche	5
1.1.2 Mise en œuvre des formations	6
1.1.3 Réalisation d'une opération VAE :	14
1.1.4 Mise en place des titres de qualification.....	14
1.1.5 Evaluation des effets/impacts des formations sur l'activité des bénéficiaires	15
1.1.6 Conception et diffusion de manuels et supports techniques	16
1.1.7 Mise en œuvre de la mission de maîtrise d'ouvrage de construction de centres	17
1.2 Développement du partenariat.....	20
1.2.1 Implication de l'ONFP dans les projets et programmes d'investissement.....	20
1.2.2 Renforcement du réseau partenarial à l'international	20
1.3 Renforcement institutionnel	21
1.4 Diversification des sources de financement.....	21
1.5 Amélioration de la visibilité de l'ONFP	21
1.5.1 La conception et diffusion de supports de communication	22
1.5.2 Organisation de cérémonies	22
1.5.3 Participations aux rencontres et foires	22
1.5.4 Les reportages médiatiques sur l'ONFP.....	22
1.5.5 Réalisation et diffusion du film sur la mission de construction de centres de formation professionnelle	23
1.5.6 Participations aux rencontres internationales	23
II. PRESENTATION DES RESULTATS ET ANALYSE DES PERFORMANCES DE L'ONFP	23
2.1 Les indicateurs de résultats	23
2.2 Les indicateurs de moyen	31
III. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN OPERATIONNEL	33
IV. RECOMMANDATIONS	34
CONCLUSION	34
ANNEXES.....	I
Annexe 1 : Niveau d'exécution des activités de 2015	I
Annexe 2 : Cérémonies organisées.....	IX

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de formés de la région de Matam par métier	8
Tableau 2 : Effectifs formés	24
Tableau 3 : Effectifs des formés par région et par an	24
Tableau 4 : Répartition des sessions de formation par centre de responsabilité	26
Tableau 5 : Taux de traitement des demandes individuelles	26
Tableau 6: Taux de traitement des demandes collectives	27
Tableau 7: Répartition des formés selon le genre	28
Tableau 8: Proportion des titres de qualification délivrés aux formés selon l'année	28
Tableau 9: Evolution du nombre de bénéficiaires qualifiés	28
Tableau 10 : Nombre de bénéficiaires certifiés par la VAE	29
Tableau 11 : Nombre d'entreprises accompagnées selon l'année	30
Tableau 12 : Nombre de programmes d'investissement accompagnés	30
Tableau 13 : Nombre d'études réalisées.....	30
Tableau 14 : Evolution du personnel.....	31
Tableau 15 : Taux de couverture des besoins	31
Tableau 16 : Evolution de la CFCE	32
Tableau 17 : Evolution des ressources générées	33

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des effectifs formés par région en 2015	25
Figure 2 : Evolution de l'effectif des personnes qualifiées	29
Figure 3 : Evolution de l'effectif du personnel en trois ans	31
Figure 4 : Evolution du montant de la CFCE durant les trois dernières années	32

ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

APD :	Avant-projet détaillé
APS :	Avant-projet sommaire
ASEPEX :	Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations
CEMEQ :	Centre d'Elaboration des Moyens d'Enseignement du Québec
CFCE :	Contribution Forfaitaire à la Charge des Employeurs
CFPH :	Centre de Formation Professionnelle Horticole
CRDI :	Centre de Ressource Documentation et Information
DEC :	Direction des Evaluations et Certification
DFPT :	Direction de la Formation Professionnelle et Technique
DRP :	Demande de Renseignements et de Prix
DSPP :	Dossier Synthèse de Pratiques professionnelles
FIDAK :	Foire Internationale de Dakar
FNCF :	Fonds national Crédit pour les Femmes
FPEC :	Formation professionnelle pour l'Emploi et la Compétitivité
ITA :	Institut de Technologie Alimentaire
MFPAA :	Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat
MOD :	Maîtrise d'ouvrage déléguée
OFPPT :	Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
ONFP :	Office national de Formation professionnelle
PLASEPRI :	Plateforme d'Appui au Secteur Privé et à la Valorisation de la Diaspora Sénégalaise en Italie
PME :	Petite et Moyenne Entreprise
POPAS :	Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal
PTF :	Partenaire Technique et Financier
VAE :	Validation des Acquis de l'Expérience

INTRODUCTION

Dans le cadre des nouvelles orientations qu'il s'est fixées, l'Office national de Formation professionnelle a élaboré et mis en œuvre un plan stratégique 2013-2015.

Ce plan stratégique, le premier du genre depuis la création de l'ONFP en 1986 par la loi 86-44 du 11 août 1986 a été élaboré dans le contexte de la mise en œuvre de la SNDES, devenu PSE, qui prévoit entre autres de promouvoir une formation professionnelle orientée vers le marché de l'emploi.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan stratégique, un plan opérationnel 2015 articulé autour des cinq axes stratégique a été élaboré.

Sa mise en œuvre a été fortement marqué par le démarrage effectif de la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée de construction de centres de formation professionnelle dans le cadre du projet FPEC, qui occupe la place la plus importante en termes de volume d'activités et de ressources mobilisées, l'amélioration de la qualité des formations, la publication de son premier manuel le «meunier» et la certification par la méthode VAE de 22 ouvriers ferrailleurs .

Ce présent rapport d'activités, qui s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions du décret N° 87-955 du 21 juillet 1987 portant organisation et fonctionnement de l'ONFP, obéit aux principes de la reddition des comptes, dans un contexte de gestion axée sur les résultats.

En plus de l'introduction et de la conclusion, le rapport s'articule autour de quatre points essentiels :

- le premier point met en exergue le niveau d'exécution des activités mises en œuvre au cours de l'année 2015 par axe ;
- le deuxième point présente et analyse les résultats au regard des performances visées ;
- le troisième point porte sur les difficultés rencontrées au cours de l'exercice et ;
- le quatrième point est une formulation de recommandations permettant d'améliorer la performance de l'ONFP et la pérennité de ses activités.

I. ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES PAR AXE

1.1 Elargissement du champ d'intervention de l'ONFP

Dans cet axe les activités ont porté sur les études et la recherche, les formations au profit des travailleurs et demandeurs d'emploi, la mise en place de nouveaux titres de qualification, la finalisation de l'expérience pilote de certification par la méthode VAE, l'évaluation des effets des formations, l'édition de manuels et documents techniques et la maîtrise d'ouvrage de construction et d'équipement des structures de formation professionnelle.

1.1.1 Mise en œuvre des études et la recherche

L'étude portant « identification des besoins en ressources humaines qualifiées dans les secteurs prioritaires de l'économie à l'horizon 2025 » lancée en novembre 2014, a été finalisée et le rapport provisoire est disponible depuis le 11 janvier 2016.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée de construction de centres de formation professionnelle, une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) signée le 06 mars 2015 entre le Directeur général de l'ONFP et le DAGE du MFPAA a pu permettre le démarrage effectif des activités du projet FPEC confiées à l'ONFP. Cette convention a pour objet de définir le cadre général de la délégation de la maîtrise d'ouvrage par le MFPAA à l'ONFP, relativement à la construction et à l'équipement des lycées et centres de formation professionnelle prévus par le projet Formation professionnelle pour l'Emploi et la Compétitivité (FPEC). C'est ainsi que l'ONFP a lancé au cours de l'année 2015, trois études pour l'élaboration de documents de projets de centres qui seront mis en place par le projet (FPEC). Il s'agit notamment, du document de projet de centres de formation professionnelle de Nétéboulou (région de Tambacounda) et de Thieppe (région de Louga) du cluster horticulture, du document de projet de centre de formation de Mbao du cluster aviculture et du document de projet de centres de formation en tourisme et hôtellerie de Diamniadio, Ziguinchor et Saint-Louis.

Parmi ces trois documents, les deux premiers ont été élaborés et validés par le comité technique respectivement le 02 septembre et le 22 octobre 2015. Concernant le dernier, le pré-rapport a été déposé et validé au mois de janvier 2016.

Dans le domaine de la recherche, trois étudiants ont bénéficié en 2015 d'un appui de l'ONFP pour des thèses ou mémoires dont les sujets sont en lien avec la formation professionnelle. Le montant total de l'appui s'élève à un million quatre cent soixante-seize mille (1 476 000 F CFA).

Les 3 étudiants soutenus sont les suivants :

- Monsieur Sécou Omar DIEDHIOU, étudiant à l'université Assane SECK de Ziguinchor pour un montant de 600 000 F, en vue de mener des activités de recherche sur sa thèse portant sur le thème « Etude comparative de l'agriculture périurbaine dans deux villes du Sénégal (Dakar et Ziguinchor) : production

agricole et sécurité alimentaire». Cette thèse permettra d'étudier et de contribuer à la connaissance du potentiel d'insertion, de la place et du rôle de l'agriculture périurbaine dans notre pays.

- Mlle Diélia BA, étudiante en MBA au CESAG / Dakar, pour un montant de 276 000 F, en vue de préparer son mémoire en Ingénierie de la formation, portant sur le thème «conception d'un programme de formation pour les mécaniciens automobiles du secteur informel au Sénégal». Les travaux de ce mémoire pourraient permettre aux mécaniciens de mieux répondre à la demande de la clientèle, de mieux conserver leur emploi, d'en tirer tous les avantages et aussi d'aider l'Etat à mieux formaliser le secteur.
- M. Youssouph DIATTA, étudiant en MBA au CESAG / Dakar pour un montant de 600 000 F, pour les frais liés aux enquêtes dans le cadre de son mémoire en ingénierie de la formation portant sur le thème «Evaluation du dispositif de formation des opérateurs agréés par l'ONFP : cas du CNQP». Ce mémoire devrait permettre à l'ONFP d'améliorer son système de formation dans lequel les opérateurs ont un rôle important.

1.1.2 Mise en œuvre des formations

Au total 6156 personnes ont bénéficié de formation en 2015. Une attention plus accrue a été accordée en amont à la qualité de la demande illustrée par la pertinence du projet professionnel qui sous-tend la formation et aux demandes des entreprises et en aval aux formations débouchant sur un titre de qualification.

Ainsi en 2015, l'ONFP a conduit 1258 bénéficiaires de formation à divers titres de qualification professionnelle correspondant à des catégories professionnelles de conventions collectives de branches. Si le nombre total de formés en 2015 est inférieur à celui de 2014 (8103), il faut noter cependant que le nombre de qualifiés en 2015 fait 2,5 fois celui de 2014. Autrement dit, ces bénéficiaires ont été reconnus conformes aux exigences professionnelles de la branche professionnelle. Les tableaux au chapitre II présentent le détail des résultats selon les indicateurs du cadre logique.

Il est utile d'attirer l'attention sur quelques opérations de formation qui illustrent la logique de soutien à la productivité qui caractérisent les interventions de l'ONFP. En effet, en 2015, l'ONFP a formé le personnel des entreprises de la place, des collectivités locales, des organisations professionnelles et des projets sur leur demande.

1.1.2.1 Formation au profit des entreprises

Pour les entreprises, il s'agissait de renforcer les capacités de leur personnel, en vue d'améliorer leur productivité dans le travail : on peut citer à titre d'exemple: MLT S.A, SOMIVA, SAPCO, BSIC, Sabodala Gold Opérations (SGO), Services-Assistance-

Intermédiaire (SAI), Groupe AFRICOME SA et l'Entreprise Mouhamadou WANE de Podor.

Le cas de MLT SA

Cette formation est partie d'une sollicitation de l'entreprise MLT S.A. qui est en pleine phase de restructuration et de réorientation. Dans ce cadre, l'ONFP a formé 15 agents dans une nouvelle activité professionnelle, tels que la conduite et le transport de marchandises, la conduite et manœuvre en sécurité d'un véhicule lourd dans le seul but de pérenniser, de préserver leur emploi et d'assurer à l'entreprise une meilleure optimisation de ses ressources humaines.

Cette formation leur a permis d'obtenir le titre d'agent conducteur routier correspondant à la 4^e A et 4^e B de la convention collective des transports routiers.

Le cas de SAI

L'entreprise Services-Assistance-Intermédiaire (SAI) spécialisée dans le placement, l'intérim et le travail temporaire est de plus en plus à la recherche de personnel prêt à occuper un poste à court terme et ayant les qualifications nécessaires, afin d'être efficient dès les premiers jours d'embauche. Consciente du manque de qualification de certains demandeurs, l'entreprise a sollicité l'intervention de l'ONFP pour la formation de 17 agents sur les techniques bancaires et l'ingénierie financière. Cette formation leur a permis d'être opérationnels et sont classés à la catégorie 2 de la convention collective des banques et des établissements financiers du Sénégal.

Le cas de SAPCO

Mise en place pour mettre en œuvre l'aménagement touristique de la Petite Côte, la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO-SENEGAL) a pour mission fondamentale de créer, de développer et de promouvoir le tourisme. Face à ses responsabilités, elle a jugé nécessaire de faire former ses agents dans un certain nombre de domaines dont l'électricité. Ainsi quinze (15) agents ont été formés en électricité à la 3^e catégorie de la convention collective des BTP (aide ouvrier) pour répondre aux nouvelles exigences de la société et quinze (15) agents de sécurité et de gardiennage correspondant à la 3^e catégorie de la convention collective de commerce. Cette formation leur permettra d'avoir une bonne préparation physique (sport) et appliquer les techniques de combat, dans un contexte marqué par la lutte contre le terrorisme qui exige une meilleure sécurisation des sites touristiques.

le cas de la SOMIVA

En vue de favoriser le recrutement des jeunes de la région de Matam dans les exploitations des phosphates de Ndendory et de promouvoir un environnement social apaisé pour les entreprises exploitant, l'Office national de Formation

professionnelle, en collaboration avec le Conseil départemental de Kanel et la SOMIVA, a initié un programme de formations qualifiantes au bénéfice des jeunes.

Ce programme s'inscrit dans le cadre général de la politique de qualification professionnelle des demandeurs d'emplois impulsée par l'ONFP, en synergie avec les entreprises.

Il faut noter que le manque de qualification professionnelle se présente comme une contrainte pour la population locale dans la perspective d'un recrutement par l'entreprise SOMIVA et par conséquent peut avoir un impact négatif sur l'environnement social de l'entreprise. Cette inadéquation entre l'offre et la demande ne facilite pas le recrutement. Pour pallier à ces problèmes, ce partenariat a permis la formation qualifiante de 201 jeunes dans onze (11) métiers répartis comme suit :

**Tableau 1 : Nombre de formés de la région de Matam par métier
et niveau de qualification**

N°	Titre/ Métier	Niveau de qualification	Effectifs formés
1	Spécialiste gaz, carburants, énergie solaire	Ouvrier 5 ^e catégorie de la convention collective des industries minières	14
2	Logistique et supervision de la chaîne logistique	Agent de supervision chaîne logistique 6 ^e catégorie de la convention collective des industries minières	20
3	Mécanicien	Aide mécanicien catégorie 5 de la convention mécanique générale	15
4	Restaurateur, alimentation	Restaurateur de collectivités cuisinier catégorie 6 de la convention collective des industries hôtelières	14
5	Maçon	Ouvrier professionnel catégorie 5 Convention BTP	12
6	Manutentionniste et gestionnaire d'entrepôt	Magasinier catégorie 6 de la convention collective du commerce	40
7	Chimiste (laborantin)	Aide-chimiste catégorie 5 de la convention collective des industries minières	11
8	Technicien-gestionnaire d'ouvrage hydraulique	Technicien catégorie 7 de la convention Mécanique	07
9	Agent de sécurité et gardiennage	catégorie 3 convention commerce	25
10	Agent d'entretien et de nettoyage	Manœuvre de nettoyage catégorie 2 de la convention collective du commerce	22
11	Appui au chargé de relation avec les communautés	Assistant démarcheur catégorie 6 de la convention collective du commerce	21
TOTAL			201

Le cas de Sabodala Gold Opérations (SGO)

Pour promouvoir la main-d'œuvre locale, la SGO a fait un recrutement massif dans le vivier de Sabodala et ses environs. Toutefois cette main d'œuvre locale est constituée pour la plupart de travailleurs n'ayant jamais fréquenté l'école et d'autres qui n'ont pas eu une scolarité poussée, leur permettant d'avoir une maîtrise suffisante de la lecture et de l'écriture, ou d'acquérir des compétences de base pour être autonomes dans leur vie professionnelle.

C'est ainsi que l'ONFP a mis en œuvre un programme de mise à niveau en anglais au profit de 121 agents de Sabodala Gold Operations.

Ce programme de formation a permis à la SGO de renforcer les capacités linguistiques de ses employés dont la méconnaissance des notions de base en anglais, principale langue de travail, induit une lenteur et un impact négatif sur leur performance globale.

Ces bénéficiaires ont ainsi pu comprendre et appliquer les règles de procédure et de travail, mais aussi communiquer convenablement avec leurs superviseurs étrangers.

Le cas de BSIC

Pour faire face à la concurrence accrue des autres acteurs du système et, surtout rester compétitive, la BSIC Sénégal a jugé nécessaire de s'appuyer sur l'ONFP pour former et adapter les compétences de douze (12) chauffeurs de la BSIC en mécanique automobile, aux activités professionnelles et à l'évolution de la technologie dans le domaine de l'automobile.

Cette action de formation en mécanique automobile participe à l'amélioration de la productivité et permet d'assurer un retour sur investissement par l'optimisation du temps de travail et une qualité de l'offre de la BSIC Sénégal.

Le cas du Centre Hospitalier national de Pikine

Le CHNP gère un budget très significatif et doit en rendre compte à diverses instances, dont celles de contrôle de l'Etat. Par conséquent, ce centre hospitalier se doit d'avoir une comptabilité très efficace et arrimée aux normes de la comptabilité publique et de l'OHADA. C'est ainsi que l'ONFP a formé 16 agents en comptabilité publique au cours de l'année 2015.

La formation en comptabilité publique des 16 agents du CHNP a eu un effet positif du fait qu'ils ont eu maintenant une meilleure connaissance des règles et procédures de la comptabilité publique et privée, des règles d'élaboration et d'exécution des budgets publics, des opérations relatives à la comptabilité publique et privée des organismes publics en général et des structures de santé publique en particulier.

✚ le cas de l'entreprise "Africome SA"

Cette formation fait suite à une sollicitation de l'entreprise «Africome SA» qui souffre de la contre-performance notée dans son imprimerie. Pour pallier à cette éventualité et rester compétitive dans le secteur, l'entreprise a jugé nécessaire de faire recours à l'ONFP pour le perfectionnement de 11 de ses agents en maintenance industrielle (Electromécanique, électrotechnique, électricité industrielle) afin de renforcer leur compétence professionnelle en électricité, câblage de circuits de puissance et de commande d'un système automatisé.

✚ le cas de la Bibliothèque universitaire

La Bibliothèque universitaire habilitée à recevoir en permanence du public est soumise à un certain nombre d'exigences avec les visiteurs. Parmi ces exigences, figure en bonne place l'accueil accordé aux usagers qui est d'une importance capitale pour le bon fonctionnement du service. C'est en ce sens que la Bibliothèque universitaire a émis le souhait d'être accompagnée par une formation de quarante et un (41) agents de la bibliothèque universitaire de Dakar en techniques d'accueil de grand public.

Ce renforcement de capacité permettra à ces agents d'être plus efficaces et de faire leur travail avec plus de professionnalisme.

✚ Le cas de l'Entreprise Mouhamadou WANE.

La menuiserie bois est un secteur de l'artisanat en plein essor notamment avec la décision de l'Etat d'accorder un quota du mobilier national aux menuisiers du terroir. L'Etat vise ainsi l'implication des artisans locaux dans le renouvellement des équipements en mobiliers des établissements et structures des administrations publiques. La mise en place du Projet d'Appui à l'Equipement des Menuisiers Ebénistes du Sénégal (PAEMES) qui vise à soutenir l'autonomisation du métier de menuisier s'inscrit dans ce cadre.

C'est ainsi que l'ONFP a formé et qualifié 12 agents de l'Entreprise Mouhamadou WANE de Podor en maintenance des machines en menuiserie bois à la 4^e catégorie de la convention collective des BTP.

✚ Le cas de l'ASEPEX

L'informatique est un élément moteur essentiel pour les transactions effectuées par ASEPEX dont la majorité des opérations s'effectuent à travers des systèmes informatiques complexes. C'est ainsi que l'ASEPEX a sollicité l'ONFP pour l'accompagner dans la formation de 20 agents en informatique (opérateur

bureautique), en vue d'augmenter leurs capacités et travailler avec beaucoup plus de rapidité, de précision et de professionnalisme et de 20 autres en anglais des affaires et en commerce international dans le seul but de pratiquer l'anglais des affaires à l'oral comme à l'écrit et d'expliquer le cadre institutionnel du commerce extérieur et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

1.1.2.2 Formations au profit des collectivités locales

L'ONFP s'est fortement illustré à travers une série de formations à la demande des collectivités locales.

Nous pouvons citer à titre d'exemple, les formations mises en œuvre sur la demande des communes de Bakel (froid/climatisation, techniques de production maraîchère), de Guédiawaye (pavage), de Tambacounda (bureautique), de Malicounda (savonnerie, transformation des céréales), de Taïf (décentralisation), de Ngoundiane (métiers des mines et carrières), de Mont Rolland et des conseils départementaux de Kanel, de Fatick, de Kaffrine (gestion et administration des collectivités locales).

le cas de la commune de Guédiawaye

Conformément aux exigences de l'Acte III de la décentralisation, la commune de Guédiawaye ambitionne de réaliser un vaste programme de pavage. Ce programme s'inscrit dans le cadre de la politique d'accompagnement et de soutien aux collectivités locales du Sénégal, dont l'objectif est de poursuivre l'impulsion de leur développement économique et social.

Conscient des enjeux et de l'ampleur d'un tel programme relatif à la création d'emplois, l'ONFP, en partenariat avec l'institution municipale de Guédiawaye, a mis en œuvre une formation qualifiante au profit de 150 jeunes de Guédiawaye, leur permettant d'obtenir le titre de qualification d'ouvrier paveur correspondant à monteur paveur de la 4^e catégorie A (ouvrier de spécialité débutant) de la convention collective des BTP en technique de pose de pavés. Les bénéficiaires formés pourront ainsi prétendre aux emplois qui seront créés par ce projet de pavage.

le cas de la commune Tambacounda

Les enseignants de la commune de Tambacounda, conscients de leurs lacunes en informatique, ont sollicité l'ONFP pour une formation dans ce domaine, afin d'utiliser facilement le logiciel «MIRADOR». C'est ainsi que quinze (15) membres du groupe ont bénéficié de cette formation qui a eu un effet positif sur l'utilisation du logiciel «Mirador» mais aussi pour les accompagner dans leur carrière d'enseignants notamment dans le traitement de texte, le calcul des moyennes, la rédaction des rapports. La mise en service du logiciel a permis de faciliter le travail des directions des ressources humaines, des inspections d'académiques, car le temps imparti pour l'étude des dossiers est plus réduit et sa fiabilité assurée.

le cas de la commune Bakel

Dans le cadre de sa politique de développement, la commune de Bakel accompagne les différents acteurs évoluant dans le secteur de l'artisanat à exercer leur métier de façon professionnelle et contribuer au progrès socioéconomique de leur localité. Auparavant, une étude pour l'élaboration du plan local de développement de Bakel a fait ressortir un certain nombre de besoins prioritaires de formation, parmi lesquels on peut citer le froid-climatisation. En vue d'améliorer l'insertion professionnelle dans ce créneau, la commune de Bakel a sollicité l'ONFP pour la formation de 11 artisans en montage ou maintenance d'un système de froid domestique et commercial.

le cas des conseils départementaux de Fatick et de Kaffrine

L'adoption du nouveau Code des marchés publics pour limiter les lenteurs notées dans les commandes publiques et faciliter la réalisation des investissements des autorités contractantes a incité les acteurs de la vie publique locale en général et les élus locaux en particulier à vouloir se mettre à niveau pour porter cette ambitieuse mission dont la mise en œuvre est guidée par de nouvelles stratégies.

A cet égard, le conseil départemental de Fatick, conscient des faiblesses de l'essentiel des élus relativement à la passation des marchés, thématique très présente dans leurs missions a sollicité l'ONFP pour le renforcement de capacités de 82 élus locaux du conseil départemental de Fatick et des maires de la commune en gestion et administration des collectivités locales / passation de marchés.

Dans ce même sillage, le conseil départemental de Kaffrine a aussi sollicité l'Office en vue d'organiser un atelier de renforcement des capacités pour 40 élus locaux du conseil départemental de Kaffrine sur la Gestion et administration des collectivités locales avec comme thématique : l'élaboration du budget participatif, la formulation de projets de territoire et la planification stratégique au profit des élus en vue de les rendre aptes à planifier, promouvoir et soutenir un développement local.

Formation au profit des organisations professionnelles, d'institutions publiques et des projets d'investissement

Dans le même sillage, l'ONFP a formé des agents des organisations professionnelles et des projets. On peut citer à titre d'exemple quelques-unes :

- ✚ la formation des membres des organisations professionnelles artisanales (OPA) en procédures de soumission aux marchés publics. Cette formation a permis aux acteurs d'être mieux outillés pour soumissionner aux marchés publics.
- ✚ la formation de quinze (15) membres du Mouvement des Professionnels de l'Automobile affilié à la confédération nationale des Travailleurs du Sénégal (CNES) pour leur permettre d'être à niveau dans le domaine de la réparation et la prévention des risques professionnels en mécanique automobile.
- ✚ la formation de 20 membres de l'Union nationale des Chambres de Métiers (UNCM) sur la Gestion des Structures Financières Décentralisées (SFD).
- ✚ la formation de 20 femmes de la Chambre des Métiers de Matam afin d'appliquer correctement les procédés et techniques du micro-jardinage moderne pour une production horticole de qualité au profit des consommateurs.
- ✚ la formation de vingt (20) membres du Syndicat national des Chauffeurs et Ouvriers de l'Administration et des Institutions du Sénégal (SY.N.C.O.A.S)
- ✚ la formation des Députés membres de la Commission «défense et sécurité» de l'Assemblée nationale, sur le thème «Sécurité, Paix et Défense» ;
- ✚ la formation en renforcement de capacité de dix (10) bénéficiaires, Chefs de garage à Saint-Louis en diagnostic automobile et vingt-cinq (25) bénéficiaires de la Chambre de métiers de Saint Louis. La formation va aussi contribuer à faciliter la démultiplication de ces compétences par les chefs de garage auprès de leurs jeunes apprentis.
- ✚ la formation sur la fabrication et pose de pavés à base de déchets plastiques dans les communes de Joal, en collaboration avec l'ONG ENDA SANTE ;
- ✚ la formation en élaboration de projets et requête de financement au profit d'inventeurs de l'Association sénégalaise pour la Promotion des Inventions et Innovations (ASPI) ;
- ✚ la formation des membres de la Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (POPAS) et de formateurs du centre de Formation professionnelle Horticole (CFPH), avec l'accompagnement de l'ONG américaine «Winrock International» dans la cadre du programme «Farmer to Farmer (F2F)» de l'USAID ;
- ✚ la formation en Management des organisations et leadership à l'intention des Syndicats de travailleurs pour soutenir et accompagner les organisations

professionnelles : SAEMS/CUSEMS, Union Démocratique des Enseignantes et Enseignants du Sénégal (UDEES) ;

- ✚ la formation des acteurs de la FPT au niveau de la ZCO du SEN/028 sur les «Projets formation et d'insertion (PFI)». Deux sessions de formation au profit des responsables des établissements, des Inspections d'Académies et des antennes régionales ont été organisées à Kaolack et à Saint-Louis respectivement du 14 au 17 décembre 2015 et du 19 au 22 décembre 2015. Ces formations ont porté sur le manuel de procédures des PFI et sur la gestion des projets.

Conformément à la procédure mise en place, toutes les opérations de formation de 2015 ont fait l'objet d'une évaluation sur site, assortie d'une attestation de bonne exécution et d'un rapport.

L'ONFP s'est appuyé comme par le passé sur l'assistance des opérateurs. Il convient de rappeler que les opérateurs figurent dans l'organigramme de l'ONFP et sous ce rapport, ils font partie du dispositif institutionnel. Ils interviennent en qualité de collaborateurs extérieurs de l'ONFP et ne peuvent en aucun cas être considérés comme des prestataires de services dans le cadre des missions qui leur sont confiées par l'Office.

L'ONFP dispose ainsi de 266 opérateurs agréés sur toute l'étendue du territoire national dont 145 ont été mobilisés en 2015.

Un séminaire de mise à niveau des opérateurs a été organisé le 15 septembre 2015 au CESAG à Dakar. Cet atelier qui a regroupé tous les opérateurs agréés a permis aux responsables de l'ONFP de rappeler la démarche et les outils de mise en œuvre des formations.

1.1.3 Réalisation d'une opération VAE :

L'opération pilote de certification par la validation des acquis de l'expérience (VAE), lancée en 2014 et portant sur le titre d'ouvrier ferrailleur 6^e catégorie a été finalisée en 2015. Dans ce cadre, un séminaire de partage et d'information sur les outils et le processus de certification par la VAE a été organisé les 05 et 06 février 2015 par l'ONFP avec des opérateurs que sont le Centre Sectoriel de Formation professionnelle en BTP, le Centre de Formation professionnelle des Jeunes (CFPJ/YMCA) et le Centre d'Entreprenariat et de Développement (CEDT/G15).

Au terme du processus (inscription des candidats, accompagnement des candidats par les opérateurs et organisation d'une évaluation à travers un jury), 22 candidats sur 29 inscrits ont obtenu le titre d'ouvrier ferrailleur 6^e catégorie.

1.1.4 Mise en place des titres de qualification

Poursuivant son ambition d'être au service du secteur privé, notamment des branches professionnelles, l'ONFP a lancé en 2015 une opération de mise en place du titre d'attaché en passation de marchés publics. A ce titre, un atelier de validation

du référentiel métier a été organisé en avril 2015. Cet atelier a regroupé les représentants des structures ci-après :

- la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Dakar ;
- l'Union nationale des Chambres de Métiers ;
- le Ministère du Travail, des organisations professionnelles et du Dialogue social ;
- l'Agence de Régulation des Marchés publics (ARMP) ;
- les partenaires techniques et financiers.

1.1.5 Evaluation des effets/impacts des formations sur l'activité des bénéficiaires

Dans le souci de mieux appréhender les opportunités qu'offrent ses formations, connaître les meilleurs créneaux sur le marché de l'emploi et de contribuer ainsi à l'amélioration de l'insertion des bénéficiaires de formation surtout dans l'auto emploi, l'ONFP a conduit en 2015 une série d'analyses des effets des actions de formation sur les bénéficiaires.

Cet exercice a permis à l'ONFP de mesurer les effets de son intervention sur les bénéficiaires et le secteur productif.

A ce titre, trois rapports d'analyse des effets des formations de l'ONFP sur les bénéficiaires ont été élaborés. Il s'agit du :

- **rapport d'impact des actions de formation élaboré par Mme Muriel AUTINO consultant, expert en insertion professionnelle**

Ce premier rapport d'impact présente à partir d'études de cas, des expériences positives d'opérations de formation ayant favorisé la valorisation du secteur informel par la qualification de la main d'œuvre répondant aux standards et normes internationaux, l'amélioration de l'employabilité, l'évolution d'une entreprise artisanale vers une petite et moyenne industrie (PMI).

- **rapport d'analyse des effets des actions de formation sur les bénéficiaires réalisé par des opérateurs**

En mars 2015, l'Office a commandité auprès de quatorze (14) opérateurs de formation agréés un autre rapport d'analyse. L'objectif visé à travers ce processus est d'analyser l'efficacité de son intervention auprès des bénéficiaires afin d'évaluer la performance du dispositif mis en place par l'Office dans une perspective d'amélioration continue.

- **rapport d'analyse des effets des actions de formation sur les bénéficiaires évoluant dans la fabrication de savon artisanal**

Au deuxième semestre 2015, un rapport a été élaboré, suite à une enquête de terrain au niveau des régions centre du pays (Diourbel, Fatick, Kafrine et Kaolack), particulièrement dans la filière «fabrication de savon artisanal». Son but est

d'analyser et évaluer les opportunités qu'offre ce créneau en termes de création d'emplois et de génération de revenus durables pour les bénéficiaires.

Une trentaine de femmes, membres de groupements en majorité, déjà en activité, a été enquêtée, ainsi que des opérateurs de formation et une unité de production visitée. Le rapport a été finalisé depuis décembre 2015 et présente des résultats satisfaisants.

1.1.6 Conception et diffusion de manuels et supports techniques

Dans le cadre de sa mission de production de supports pédagogiques pour la formation professionnelle, l'ONFP a conduit à terme le processus d'édition du manuel «Le meunier» à titre d'opération pilote. Edité avec l'appui du Centre d'Elaboration des Moyens d'Enseignement du Québec (CEMEQ), ce manuel contribuera à conformer la pratique du métier de meunier aux normes de la branche professionnelle agroalimentaire. Il sert de support à la formation pour l'obtention du titre d'ouvrier meunier et constitue une référence pour les professionnels en activité. C'est le premier titre de la collection «les métiers de la transformation des céréales» dont 1000 exemplaires ont été imprimés.

Dans le cadre de ce projet d'édition, plusieurs activités ont été réalisées.

Au mois de mars 2015, le comité scientifique a examiné l'ensemble des 07 chapitres qui constituent le manuel en présence des rédacteurs. Après la validation par le comité scientifique, les chapitres rassemblés ont ensuite été envoyés au CEMEQ pour validation et intégration des recommandations.

Plusieurs rencontres des rédacteurs ont permis d'intégrer les suggestions et les remarques générales devant être étudiées en groupe et aboutissant à l'uniformisation du manuscrit.

L'édition du manuel «le meunier» a été conduit à terme et une cérémonie de lancement a été organisée au King Fahd Palace le 21 janvier 2016 sous la présidence du Ministre Mamadou TALLA.

Ce premier manuel a été même présenté au Président de la république le 12 décembre 2015 à Mbour.

Le SPRTP a également engagé un processus d'édition et la vulgarisation de documents de gestion des établissements privés de la FPT (registre de paiement, registre d'employeur, carnets de bulletin de salaire, modèles de contrats de travail) sur la demande de la DFPT du MFPA.

Dans le cadre de l'édition, une délégation de l'ONFP a effectué une mission d'étude et de partage d'expérience au Canada au Centre d'Elaboration des Moyens d'Enseignement du Québec (CEMEQ), du 26 au 31 octobre 2015. La mission était composée du Directeur Général, du Directeur administratif et financier, et de la conseillère en édition.

L'objectif de cette mission entre dans le cadre du protocole d'entente entre l'ONFP et le CEMEQ, qui vise la mutualisation des expériences et des moyens pour assurer la conception, l'adaptation, l'édition et la diffusion de supports pédagogiques.

Cette mission a permis de capitaliser des expériences relatives à :

- la prise de décision sur le choix d'un projet d'édition ;
- l'application des techniques et méthode de gestion financière concernant la production de livres ;
- la planification et l'organisation du travail;
- l'articulation de la communication, de la publication et le marketing des livres;
- la VAE ;
- l'équipement, l'infrastructure, l'organisation, le fonctionnement de deux centres de formation professionnelle visités.

Par ailleurs en 2015, l'ONFP avait prévu aussi de finaliser l'édition des 16 manuscrits élaborés par le programme SEN024 ainsi que de nouveaux manuels élaborés selon l'APC sur financement du programme SEN028. Malheureusement, les crédits inscrits en titre 5 au lieu du titre 6 dans la loi de finance initiale ne pouvaient pas être transférés à l'ONFP, empêchant ainsi la mise en œuvre de cette activité.

Cependant, des rencontres d'échange et de cadrage ont eu lieu entre l'ONFP et la coordination nationale du programme. Ces rencontres ont permis de discuter des modalités d'intervention de l'ONFP relativement aux activités suivantes :

- finalisation des 16 manuscrits issus du SEN/024, pour un montant de 36 millions ;
- édition de 6 guides du maître et 6 guides de l'apprenti, pour un montant de 57 millions ;
- édition de nouveaux manuels élaborés selon l'APC, pour un montant de 58 millions.

1.1.7 Mise en œuvre de la mission de maîtrise d'ouvrage de construction de centres

La mise en œuvre de cette mission est marquée par la finalisation du projet pilote portant construction et équipement de la filière agri-élevage au CRETF de Sédhiou et la mise en œuvre de la mission MOD dans le cadre du projet FPEC.

1.1.7.1. Projet pilote de construction et équipement du CRETF de Sédhiou

En 2015, l'ONFP a conduit à terme l'opération pilote de construction et équipement de la filière agri-élevage au CRETF de Sédhiou, à la grande satisfaction des autorités et des populations de Sédhiou.

Ce projet, réalisé sur fonds propres, pour un coût global de soixante douze millions neuf cent dix mille cinq cent vingt six francs (72 910 526 FCFA TTC), a été inauguré le 07 novembre 2015, par Monsieur Mamadou TALLA, Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat en présence du Président du Conseil d'Administration de l'ONFP, du Directeur général de l'ONFP, du Gouverneur de la région, du Maire de la commune de Sédhiou et de plusieurs responsables et chefs de services de la région.

Ce projet a porté sur la construction et l'équipement de trois salles de classe, de deux magasins de stockage, d'une salle des formateurs, de l'aménagement d'un périmètre maraîcher par un système goûte à goûte, d'un poulailler, des toilettes, d'un bloc administratif et d'un aménagement extérieur.

Dans le cadre du projet Formation professionnelle pour l'Emploi et la Compétitivité (FPEC), le MFPAA a confié à l'ONFP la mission de Maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD), pour la construction, la réhabilitation et l'équipement des trois lycées techniques pilotes et des centres de formation professionnelle dédiés aux trois clusters (Horticulture, aviculture et tourisme).

Cette mission a été formalisée par la signature d'une convention cadre de MOD entre le DAGE du MFPAA et le Directeur général de l'ONFP le 06 mars 2015.

Dès l'entrée en vigueur dudit projet, l'ONFP a réalisé les activités ci-après :

1.1.1.2 Projet de construction et d'équipement des Lycées techniques

Dans le cadre de ce projet, la sélection d'un Maître d'œuvre pour les études architecturales (APS/APD) et le suivi des travaux de construction et d'équipement des lycées techniques a démarré depuis le 8 juillet 2015. Un cabinet d'architecture a été retenu, suite au processus de passation des marchés. Le démarrage des études architecturales et techniques, ainsi que les travaux de construction auront lieu en 2016.

Conformément à la convention cadre, une convention spécifique de MOD des lycées techniques a été élaborée et signée le 4 novembre 2015 par le DAGE et le Directeur général de l'ONFP pour un montant de 8 088 560 000 F CFA.

Par ailleurs, une équipe de l'ONFP a effectué du 16 au 23 juin 2015, une mission de relevé de données techniques au niveau des trois lycées techniques (Lycée technique André Peytavin, Lycée technique d'industrie Maurice De Lafosse et Lycée technique Industriel et Minier de Kédougou). Cette mission a permis de mieux appréhender la nature et l'ampleur des travaux à réaliser au niveau de chaque établissement et de préparer les cahiers de charges.

1.1.1.3 Projet de construction et d'équipement des centres de formation de Thieppe et Nétéboulou pour le cluster Horticulture

Concernant ce projet, une convention spécifique a été élaborée et signée le 07 décembre 2015 après l'avis de non objection (ANO) des PTFs, d'une part, le Directeur général de l'ONFP, Maître d'ouvrage Délégué et d'autre part, le Président

du Cluster horticulture M. Moctar Fall, et le Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement, M. Pape Sambaré Ndiaye Maître d'ouvrage. Le montant de cette convention s'élève à 4 919 750 000 F CFA.

Le processus de sélection d'un Maître d'œuvre démarré le 10 juillet 2015, pour les études architecturales (APS/APD) et le suivi des travaux de construction et d'équipement des centres de formation de Thieppe et Nétéboulou est très avancé mais ne sera finalisé qu'en 2016.

L'ONFP a élaboré par le biais d'un consultant un document de projet de centres de formation de Thieppe et de Nétéboulou.

Il a aussi participé à deux missions de benchmarking du 17 au 24 octobre 2015 au Brésil et du 28 novembre au 04 décembre 2015 en France avec le cluster horticulture. Ces voyages ont permis de capitaliser des expériences pertinentes notamment en ce qui concerne les infrastructures et équipements.

1.1.1.4 Projet de construction et d'équipement de centres du cluster tourisme

Ce projet porte sur la construction et l'équipement du centre de référence de Diamniadio et des centres satellites de Ziguinchor et de Saint- Louis.

Le processus de sélection d'un Maître d'œuvre pour les études architecturales (APS/APD) et le suivi des travaux de construction et d'équipement pour le centre de Diamniadio et les centres satellites a démarré depuis le 10 juillet 2015.

Par ailleurs, l'ONFP a accompagné une équipe du Cluster à Diamniadio pour identifier le site devant abriter le centre de Diamniadio, puis au Lycée technique de Thiès le 8 juillet 2015, en vue d'évaluer l'envergure des travaux de réhabilitation des espaces de formation et d'hébergement devant accueillir les premières cohortes en attendant la livraison des infrastructures de Diamniadio. L'ONFP a également participé avec le cluster tourisme à une mission d'identification du foncier et de partage avec les acteurs du secteur du tourisme à Saint-Louis, les 19 et 20 octobre 2015 et Ziguinchor les 28, 29 et 30 octobre 2015. Ces missions ont permis à l'ONFP d'appréhender les caractéristiques des parcelles et de recueillir les recommandations des acteurs.

L'élaboration d'un document de projet de centres a démarré et sa validation est prévue en 2016.

1.1.1.5 Projet de construction et d'équipement des centres de formation du cluster aviculture.

La sélection d'un Maître d'œuvre pour les études architecturales (APS/APD) et le suivi des travaux de construction et d'équipement du centre de formation de Mbaou est très avancée. Ce processus sera finalisé en 2016.

Un document de projet est élaboré et validé le 22 octobre 2015.

1.2 Développement du partenariat

En tant que structure interbranche, l'ONFP a poursuivi en 2015 son ambition de renforcer le partenariat avec les organismes publics ou privés aux niveaux national et international. Il a aussi consolidé son implication dans les programmes ou projets structurants d'investissement public ou privé.

1.2.1 Implication de l'ONFP dans les projets et programmes d'investissement

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet FPEC, appuyé par la Banque Mondiale et l'AFD, l'ONFP a été désigné comme maître d'ouvrage délégué pour la construction et l'équipement des centres de formation professionnelle et des trois lycées pilotes, pour un coût global de 21 milliards de francs CFA.

Cette mission a été formalisée à travers la signature d'une convention cadre de MOD entre le Directeur général de l'ONFP et le DAGE du MFPAA.

L'ONFP est aussi impliqué dans la mise en œuvre du programme SEN/028 en qualité d'agence d'exécution. A ce titre, il a démarré au mois de décembre 2015, le processus de renforcement des capacités de 84 responsables d'établissements de la zone d'intervention du programme SEN/028, dans le montage des projets formation et insertion, en deux sessions à Kaolack et à Saint-Louis.

Le projet formation et insertion est une stratégie du programme SEN/028 qui permet à un établissement de formation professionnelle de procéder à un montage technique et financier d'une offre de formation justifiée par rapport à un objectif préalablement identifié d'insertion professionnelle des bénéficiaires.

En outre, l'ONFP s'est impliqué dans des programmes et projets d'investissement comme le Fonds national Crédit pour les Femmes (661 bénéficiaires formées), l'entreprise SOMIVA qui exploite les phosphates de Ndendory (201 jeunes de la région de Matam formés), SGO (121 employés formés), gare maritime de Dakhounga (identification des besoins en formation des jeunes de la région de Fatick), etc.

1.2.2 Renforcement du réseau partenarial à l'international

S'inscrivant toujours dans sa nouvelle vision, l'ONFP a renforcé son réseau de partenariat au niveau international. A ce titre, le Directeur général de l'ONFP a signé en mai 2015 à Dakar une convention cadre avec son homologue de l'OFPPPT du Maroc, en présence de sa Majesté Mohammed VI Roi du Maroc et du Président de la République du Sénégal son Excellence Macky SALL. Ce partenariat vise à accompagner le Sénégal dans le développement de son dispositif de formation, en s'appuyant sur l'expertise de l'Office de la Formation professionnelle et de la

Promotion du Travail (OFPPT) en matière d'ingénierie pédagogique, de formation et perfectionnement des formateurs et d'accueil des stagiaires en formation initiale.

Le 19 octobre 2015, le Directeur général a signé à Casablanca avec le Directeur général de l'OFPPT une convention spécifique relative à l'appui technique, au diagnostic et à la mise à niveau du dispositif de formation sénégalais à l'occasion d'une visite conduite par le Ministre de la Formation professionnelle de l'Apprentissage et de l'Artisanat M. Mamadou TALLA.

Par ailleurs, le 21 juillet 2015, il a signé une autre convention de partenariat avec la responsable de l'ONG de droit américain FAMM-AFRIK, en vue de former le personnel de l'ONG dans le domaine de la sécurité sociale. Cette convention a été résiliée sur décision du Directeur général de l'ONFP. Cette résiliation est entrée en vigueur le 13 novembre 2015. Le retrait de cette convention s'explique par la survenance d'éléments mettant en doute la sincérité et la probité du partenaire.

1.3 Renforcement institutionnel

La mise en œuvre de cet axe s'est traduite en 2015 par le renforcement des capacités des ressources humaines de l'ONFP, l'acquisition et la maintenance de matériel et équipement de bureau, ainsi que le renforcement du processus de déconcentration.

A ce sujet, le processus de sélection d'un maître d'œuvre pour l'élaboration des plans architecturaux de l'antenne de Saint-Louis a démarré et sera finalisé en 2016. Ce projet porte sur la construction et l'équipement de l'antenne sur un terrain d'une superficie de 3300 m².

Il convient de noter que, l'ONFP a renforcé son dispositif opérationnel en recrutant trois ingénieurs en génie civil, un technicien supérieur en génie civil et du personnel de soutien.

Le rapport social rend compte de manière plus détaillée les actions de formation au profit des agents de l'ONFP au cours de l'année 2015.

1.4 Diversification des sources de financement

Ces activités concernent l'élaboration des dossiers d'appels à projet, la soumission aux appels d'offres et la vente de produits et services.

Dans ce cadre, l'ONFP a participé et gagné en 2015 un appel d'offre lancé par la JICA pour réaliser une étude sur la formation professionnelle et technique au Sénégal. Cette mission a permis de générer un montant de vingt quatre millions quinze mille francs (24 015 000 F TTC).

1.5 Amélioration de la visibilité de l'ONFP

Pour améliorer sa visibilité aux niveaux national et international, l'ONFP a mis en œuvre diverses activités de communication au cours de l'année 2015. Ces activités ont porté sur la conception et la diffusion de support de communication,

l'organisation de cérémonies et la participation aux foires et rencontres internationales.

1.5.1 La conception et diffusion de supports de communication

Concernant ce volet, l'ONFP a poursuivi le développement de son site web (*www.onfp.sn*) au quotidien. Il a ainsi conçu et diffusé au cours de l'année divers supports de communication (banderoles, dépliants, tee-shirts, films etc.) à l'occasion des cérémonies organisées par l'ONFP, en vue de mieux faire connaître l'ONFP par les populations et favoriser son rayonnement au plan national et international.

1.5.2 Organisation de cérémonies

Au cours de l'année 2015, l'ONFP a été très actif du point de vue de la communication.

Sous le chapitre des manifestations officielles, l'ONFP a organisé des cérémonies de remise d'attestations, des cérémonies de lancement et de clôture de formations, des signatures de conventions ou encore d'inauguration. Ces occasions solennelles ont été des moments forts de communication.

Les différentes couvertures médiatiques de ces événements ont également pu permettre de vulgariser les actions de l'ONFP à l'échelle nationale et internationale.

Le tableau en annexe 2, présente les principales activités réalisées dans ce cadre.

1.5.3 Participations aux rencontres et foires

Dans le courant de l'année 2015, l'ONFP a également participé :

- aux «Journées Economiques de l'Ouest», du 04 au 06 juin 2015, à Thiès, présidées par M. Mahammed Boun Abdallah DIONNE, Premier Ministre du Sénégal ;
- à la Nuit des Calebasses, le 23 Mai 2015 au théâtre national Daniel SORANO ;
- aux Assises de l'entreprise organisées par le Conseil national du Patronat (CNP), le 14 décembre 2015 à Dakar ;
- à l'Université républicaine, le 12 décembre 2015 à Mbour. Cette rencontre a été l'occasion de remettre en primeur au Président de la République le manuel «le Meunier» ;
- à la 24^e édition de la Foire internationale de Dakar (FIDAK) tenue en décembre 2015.

1.5.4 Les reportages médiatiques sur l'ONFP

Parallèlement aux comptes rendus des activités de l'ONFP dans la presse, le Directeur général a accordé une interview à l'émission «grand format», au mensuel

«réussir magazine», dans son dossier consacré à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle. Cet entretien a été assorti d'un dossier sur l'ONFP.

Le Directeur général a également été l'invité exclusif de l'émission «l'invité de la Rédaction» du 07 novembre 2015.

De même, le magazine d'informations rurales «Reeni Kom Kom» a consacré un numéro spécial sur les actions de l'ONFP dans la zone centre du pays. L'émission a été diffusée sur la RTS 1 le 10 janvier 2016. Un partenariat a été également signé avec la radio Trade FM, en vue de réaliser une série d'émissions.

1.5.5 Réalisation et diffusion du film sur la mission de construction de centres de formation professionnelle

Dans le cadre de sa stratégie de communication, l'ONFP a réalisé un film documentaire court métrage (5 mn) sur la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du projet de construction de la filière agri-élevage au CRETIF de Sédhiou.

1.5.6 Participations aux rencontres internationales

Le Directeur général a participé à Niamey du 13 au 17 avril 2015 à la 8^e Assemblée générale ordinaire (AGO) du RAFPRO.

Il a aussi participé en compagnie du Directeur de l'Ingénierie et des Opérations de Formation à la 6^e conférence du cadre de concertation des ministres en charge de l'emploi et/ou de la formation professionnelle de l'UEMOA du 30 juin au 03 juillet 2015 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

Le Directeur de la Planification et des Projets a participé au séminaire inter-pays sur le Financement de la Formation professionnelle tenu à Abidjan du 7 au 8 décembre 2015.

II. PRESENTATION DES RESULTATS ET ANALYSE DES PERFORMANCES DE L'ONFP

La mise en œuvre du plan opérationnel a permis au cours de l'année 2015 d'obtenir des résultats qui sont présentés ici selon le cadre logique et sous le rapport des indicateurs de performance.

2.1 Les indicateurs de résultats

Nombre de formés par an

Le tableau suivant donne la répartition des effectifs formés par an :

Tableau 2 : Effectifs formés

Indicateur	Situation de référence en 2012	Réalisé en 2013	Réalisé en 2014	Réalisé en 2015
Nombre de formés par an	10293	3129	8103	6156

L'ONFP a formé en 2015, 6156 travailleurs et demandeurs d'emploi, en mobilisant 145 opérateurs de formation pour un coût global de 525 316 284 F CFA. On note cependant une baisse de 1947 apprenants formés par rapport à l'effectif de 2014. Cette baisse s'explique par le fait qu'une attention plus accrue a été accordée en 2015 aux formations débouchant sur un titre de qualification au détriment des renforcements de capacités.

Cette option se justifie par le fait que les formations qualifiantes sont d'un niveau plus élevé et d'une qualité supérieure qui garantissent l'insertion professionnelle. Elles nécessitent par conséquent beaucoup plus de temps et de moyens, ce qui réduit le nombre de formés sur une même période.

Répartition des formés par région

Le tableau ci-dessous présente le nombre des formés par région et par an.

Tableau 3 : Effectifs des formés par région et par an

Indicateurs	Réalisé					
	2013		2014		2015	
	Régions	Effectifs formés	Régions	Effectifs formés	Régions	Effectifs formés
Répartition des formés par région	Dakar	766	Dakar	3398	Dakar	3044
	Thiès	550	Thiès	512	Thiès	269
	Saint-Louis	399	Saint louis	418	Saint louis	284
	Ziguinchor	250	Ziguinchor	560	Ziguinchor	298
	Kolda	208	Kolda	395	Kolda	319
	Fatick	193	Fatick	338	Fatick	262
	Kaolack	192	Kaolack	628	Kaolack	538
	Diourbel	187	Diourbel	460	Diourbel	241
	Louga	132	Louga	483	Louga	103
	Sedhiou	100	Sedhiou	281	Sedhiou	55
	Kaffrine	72	Kaffrine	119	Kaffrine	100
	Matam	40	Matam	331	Matam	306
	Tamba	40	Tamba	20	Tamba	104
	Kédougou	0	Kédougou	160	Kédougou	233
TOTAL		3129		8103		6156

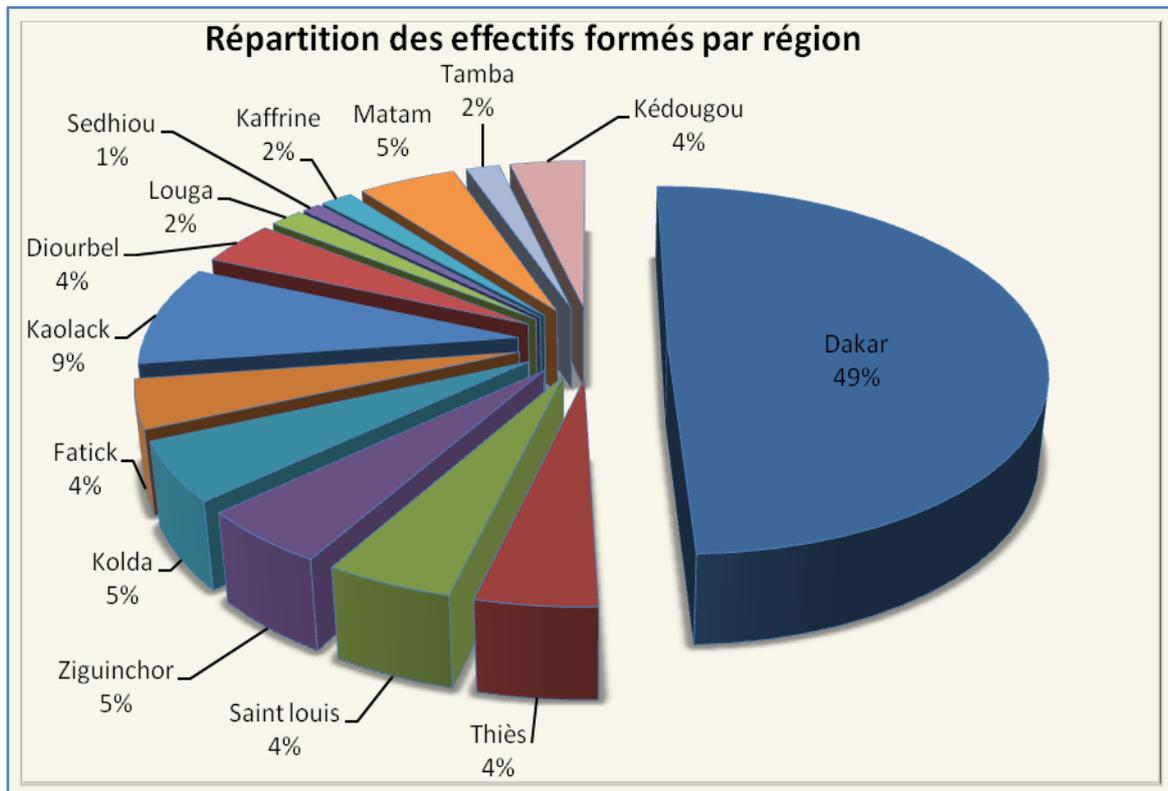


Figure 1 : Répartition des effectifs formés par région en 2015

L'ONFP a formé en 2015 des cibles dans toutes les quatorze régions du Sénégal. Cependant, il existe une très grande disparité entre les régions. En effet, le région de Dakar occupe toujours la tête du peloton avec 3044 formés soit 49% de l'effectif total, suivi de très loin par la région de Kaolack 9%.

Les autres régions ont enregistré des taux qui varient entre 1% et 5% des formés. La région de Sédhiou ayant enregistré le taux le plus faible de l'ordre de 1% des formés. Cette faiblesse enregistrée dans cette région s'explique par le fait que la quasi-totalité des demandeurs de cette région avaient déjà bénéficié des formations du programme Plateforme d'Appui au Secteur privé et à la Valorisation de la Diaspora sénégalaise en Italie (PLASEPRI) en 2014.

Quant au nombre élevé de formés à Dakar, il s'explique par le fait que les demandeurs sont plus nombreux dans cette région. De plus, elle occupe la part la plus importante de l'activité économique du pays.

Mis à part la région de Tambacounda qui a connu une augmentation du nombre de formés en 2015 par rapport à l'année 2014, on note une baisse du nombre de formés dans toutes les autres régions du pays. Cette baisse s'explique en partie par le fait que plusieurs demandes émanaient des mêmes demandeurs. A ceux là il leur a été posé comme préalable la fourniture d'éléments permettant d'appréhender les effets des formations déjà reçues avant d'envisager de nouvelles formations.

Niveau de déconcentration des interventions de l'ONFP

Après leur ouverture en 2014, les trois antennes régionales sont devenues très opérationnelles. En effet, toutes les opérations de formation au niveau des régions à l'exception de celles de Dakar et Thiès ont été gérées par les antennes. Au total 114 actions de formation ont été montées et mises en œuvre par les antennes régionales.

Après leur ouverture en 2014, les trois antennes régionales sont devenues très opérationnelles. En effet, toutes les opérations de formation au niveau des régions outre que Dakar et Thiès ont été gérées par les antennes. Au total 114 actions de formation ont été montées et mises en œuvre par les antennes régionales.

La situation se présente comme suit :

Tableau 4 : Répartition des sessions de formation par centre de responsabilité

Centre de responsabilité	Nombre d'actions de formation organisées
Antenne régionale Kaolack	40
Antenne régionale Saint-Louis	31
Antenne régionale Kolda	43
Siège	141
Total	255

Le siège a exécuté au total 141 opérations de formation contre 114 pour les trois antennes. Cette situation se justifie par le nombre élevé de demandes de formation au niveau des régions de Dakar et Thiès que polarise le siège.

Taux de traitement des demandes de formation

La situation selon la nature de la demande se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 5 : Taux de traitement des demandes individuelles

Demandes Individuelles	Nombre	Taux
Reçues	2104	
Satisfaites	1680	Taux de satisfaction 78,84%
En attente	424	

Le taux de satisfaction des demandes individuelles est de 78,84% en 2015, contre 71% en 2014. Ce taux est déterminé en 2015 à partir des demandes reçues durant la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015.

Durant cette période, l'ONFP a reçu au total 2104 demandes de formation individuelles, contre 3133 demandes en 2014 qui constituent le cumul du stock de demandes reçues en 2012, 2013 et 2014. Sur les 2104 demandes individuelles reçues en 2015, 1680 ont été satisfaites et 424 en attentes.

Les demandes en attente, sont celles dont le nombre n'a pas encore atteint un niveau critique d'au moins 15 demandes, pour constituer un groupe.

Tableau 6: Taux de traitement des demandes collectives

Demandes collectives	Nombre	Taux
Reçues	475	Taux de traitement 97,47 %
Traitées	463	
Satisfaites	257	Taux de satisfaction 55,50%
Classées sans suite	206	

En 2015, 97,47% des demandes collectives ont fait l'objet de traitement et 55,5% ont débouché sur une opération de formation. Cela veut dire que 44,5% des demandes n'ont pas présenté d'éléments justifiant la mise en place d'une action de formation soit du fait que l'entité sollicitant la demande a déjà bénéficié d'une formation, soit la demande manque de pertinence au regard de la logique du projet professionnel devant sous-tendre la formation.

Il faut rappeler à ce sujet que la qualité de la demande est une option retenue dans le plan opérationnel 2015 et dont le but est d'accroître l'efficacité des interventions de l'ONFP sur les situations de productivités et d'amélioration de revenus.

Nombre de formés selon le genre

Comme en 2014, la parité reste toujours en faveur des femmes avec un taux de 69% des effectifs, contre 31% pour les hommes. Cette proportion importante de femmes s'explique par une très forte demande de formations venant des groupements et associations de femmes.

En effet, les groupements de femmes sollicitent beaucoup l'ONFP pour des formations qui leur assurent une certaine autonomisation.

Tableau 7: Répartition des formés selon le genre

Indicateurs	Situation de référence en 2012	Réalisé en 2013	Réalisé en 2014		Réalisé en 2015	
			H	F	H	F
Répartition des formés selon le genre	NR	NR	2 476	5 627	1906	4250
	NR	NR	31%	69%	31%	69%

✚ Pourcentage de titres de qualification délivrés

Le nombre de titres de qualification délivrés en 2015 est de 1258, correspondant à 20% des certifications délivrés au cours de l'année, soit un écart de +5% par rapport à la cible. Cet accroissement des titres de qualification délivrés au cours de cet exercice se justifie par une volonté d'améliorer considérablement la qualité et le niveau des formations pour créer un impact significatif sur l'employabilité et la productivité des travailleurs.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indicateur durant les trois années.

Tableau 8: Proportion des titres de qualification délivrés aux formés selon l'année

Indicateur	Situation de référence 2012	Réalisation 2013	Réalisation 2014	Réalisation 2015	Cible 2015	Ecart
Proportion de titres de qualification délivrés	NR	15%	6%	20%	15%	+5%

Tableau 9: Evolution du nombre de bénéficiaires qualifiés

Années	Total effectifs formés	Total titres
2013	3 129	463
2014	8 103	515
2015	6 156	1 258
TOTAL	17 388	2 236

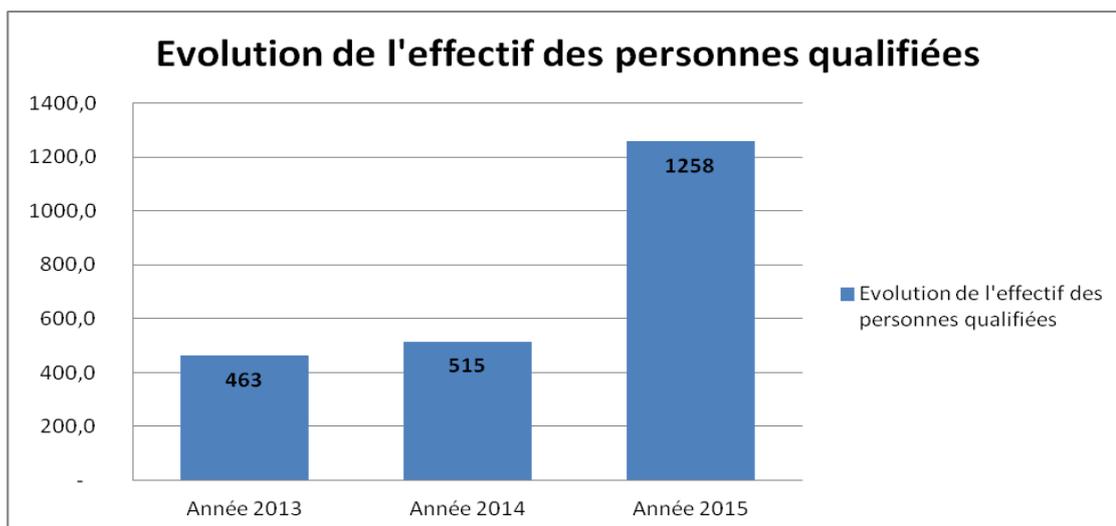


Figure 2 : Evolution de l'effectif des personnes qualifiées

✚ Nombre de bénéficiaires certifiés par la Validation des Acquis de l'Expérience

Le processus de certification par la VAE lancé en 2014 a été finalisé en 2015. En effet, 22 candidats sur les 29 ont obtenu un titre d'ouvrier ferrailleur 6^e catégorie de la convention collective du bâtiment et des travaux publics par la méthode VAE.

Tableau 10 : Nombre de bénéficiaires certifiés par la VAE

Indicateur	Situation de référence en 2013	Réalisé en 2014	Réalisé en 2015
Nombre de bénéficiaires certifiés par la VAE	NR	0	22

✚ Nombre d'entreprises accompagnées

Outre la satisfaction des demandes provenant des groupements ou associations, l'ONFP a accompagné des entreprises de la place, des institutions et des collectivités locales. A ce titre, il a traité des demandes spécifiques, ou ayant un caractère à enjeux jugés stratégiques.

Pour les entreprises, il s'agit de renforcer les capacités de leur personnel, en vue d'améliorer leur productivité dans le travail. Parmi les entreprises accompagnées, on peut citer : MLT S.A, SOMIVA, SAPCO, BSIC, SGO, Services-Assistance-Intermédiaire (SAI), Groupe AFRICOME SA, l'Entreprise Mouhamadou WANE.

Tableau 11 : Nombre d'entreprises accompagnées selon l'année

Indicateurs	Situation de référence en 2013	2014	2015
Nombre d'entreprises accompagnées	2	8	8

Nombre de programmes d'investissement accompagnés

En 2015, l'ONFP a accompagné 06 grands programmes d'investissement public ou privé parmi lesquels on peut citer le programme SEN/028, le Fonds national de Crédit pour les Femmes (FNCF), le projet SOMIVA, le projet FPEC etc.

Le tableau ci-dessous présente la situation en 2015.

Tableau 12 : Nombre de programmes d'investissement accompagnés

Indicateur	Situation de référence en 2012	2013	2014	2015
Nombre de programmes d'investissements accompagnés	NR	3	4	6

Nombre d'études réalisées

En 2015, l'ONFP a mis en œuvre cinq études. Il s'agit de :

- l'étude portant sur les besoins en ressources humaines qualifiées dans les secteurs prioritaires de l'économie à l'horizon 2025 lancée en 2014 et dont le rapport provisoire est disponible ;
- trois études portant élaboration de trois documents de projets de centres de formation en horticulture, aviculture et tourisme ;
- l'étude sur la formation professionnelle au Sénégal, réalisée pour le compte de la JICA, dans le cadre d'un contrat de prestation de service.

Tableau 13 : Nombre d'études réalisées

Indicateur	Situation de référence en 2012	2013	2014	2015
Nombre d'études mises en œuvre et publiées	0	0	4	5

2.2 Les indicateurs de moyen

+ Satisfaction des besoins en ressources humaines

En vue de mettre en œuvre sa nouvelle vision, l'ONFP a poursuivi en 2015 son plan de recrutement du personnel, ce qui porte le nombre d'agents à 48 permanents répartis entre le siège et les antennes régionales. Le taux de satisfaction des besoins en ressources humaines passe ainsi de 40% à 48%.

Tableau 14 : Evolution du personnel

Indicateurs	2013	2014	2015
Effectif du personnel	24	42	48

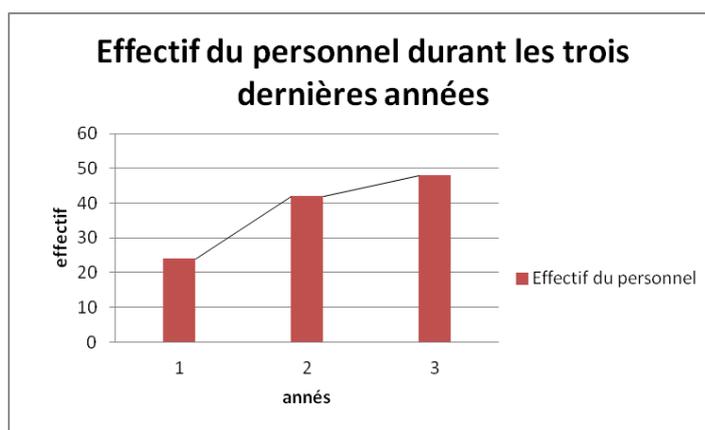


Figure 3 : Evolution de l'effectif du personnel en trois ans

+ Taux d'exécution du plan de formation

Au cours de l'année 2015, des formations ont été réalisées au profit du personnel.

Il s'agit notamment de la formation :

- d'un agent en expertise comptable, niveau DESCOGEF ;
- d'un agent en développement communautaire, niveau master 1 ;
- d'un agent sur la réforme introduite par le nouveau code des marchés publics.

+ Taux de couverture des besoins en équipements et matériels

Tous les marchés prévus en 2015 ont été exécutés, ce qui a permis d'améliorer considérablement l'équipement des directions et services à un taux de 90% de couverture des besoins.

Tableau 15 : Taux de couverture des besoins

Indicateurs	2013	2014	2015
Taux de couverture des besoins en équipements et matériel	72%	80%	90%

Montant de la CFCE mobilisé

En 2015, le montant de la CFCE mobilisée s'élève à 1 206 925 200 F CFA, contre 959 910 574 F CFA en 2014, soit une augmentation de 247 014 626 F CFA en valeur absolue et 26 % en valeur relative. Cette augmentation peut s'expliquer par l'augmentation de l'assiette.

Tableau 16 : Evolution de la CFCE

Indicateurs	2013	2014	2015
Montant de la CFCE mobilisé	1 015 187 557	959 910 574	1 206 925 200

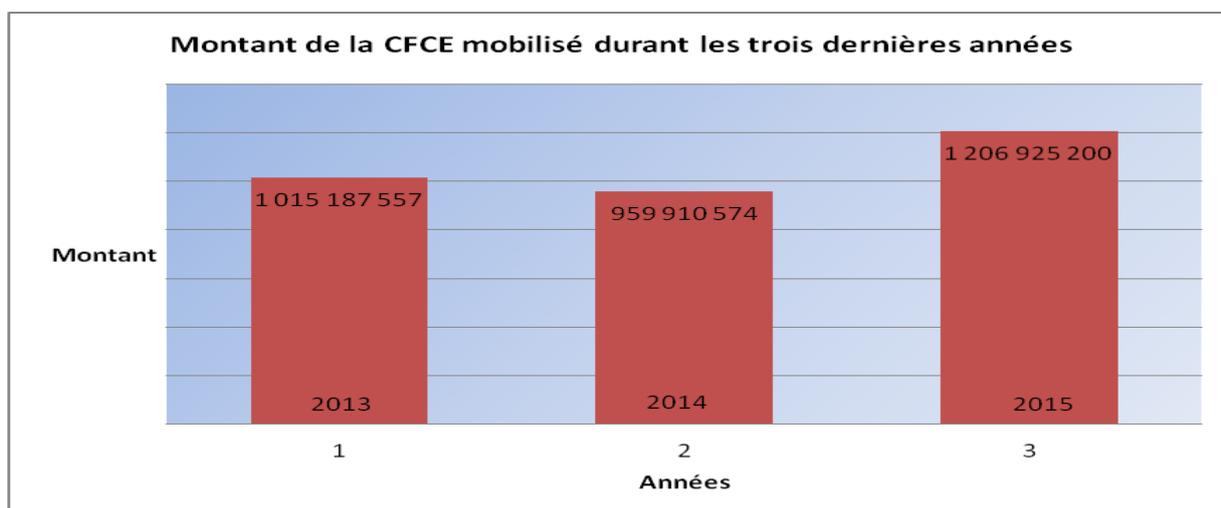


Figure 4 : Evolution du montant de la CFCE durant les trois dernières années

Taux de la CFCE octroyé

Le taux de la CFCE octroyé à l'ONFP n'a pas évolué depuis la loi de finance 1987-1988, qui a indiqué un prélèvement de 5% au profit de l'ONFP. Il est resté à 5%, malgré une demande de plus en plus importante liée à l'élargissement du champ d'intervention de l'ONFP à toutes ses missions.

Part de l'appui mobilisé au niveau des partenaires

Les appuis enregistrés de la part des partenaires proviennent du CECI et du CEMEQ et ont porté sur la mise à disposition d'experts pris en charge par ces organismes partenaires.

En effet, dans le cadre du programme UNITERRA 3, placé sous le signe de la croissance durable du Centre d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI),

deux experts ont été mis à la disposition de l'ONFP. Il s'agit de : M. Henry MORRISSETTE, Conseiller en ingénierie de formation, pour une période de douze mois et de Mme Rosy CYR, Conseillère en insertion professionnelle et développement de compétences.

Quant au CEMEQ, il a mis à disposition depuis 2013, un expert en édition de manuels. L'appui de ces deux partenaires porte sur les salaires des trois experts mis à disposition.

Le projet FPEC appuyé par l'IDA et l'AFD a contribué au titre du budget de fonctionnement MOD pour un montant de 93 340 000 FCFA en 2015.

Pourcentage des ressources générées

L'ONFP a généré, en 2015, un montant de 120 145 882 F CFA soit 4% du budget de l'année. Ces ressources générées se répartissent comme suit :

-  93 340 000 F CFA alloués à l'ONFP par le projet FPEC ;
-  460 000 F CFA provenant de la vente des manuels du CEMEQ (46 vendus à raison de 10 000 l'unité) ;
-  24 015 000 F CFA de prestations pour l'étude réalisée pour le compte de la JICA et portant sur la collecte de données sur la formation professionnelle et technique au Sénégal ;
-  1 353 041 F CFA de ventes de DAO;
-  977 841 F CFA de produits d'assurances.

Tableau 17 : Evolution des ressources générées

Indicateurs	2013	2014	2015
Pourcentage des ressources générées	0%	6%	4%

III. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN OPERATIONNEL

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan opérationnel 2015 portent essentiellement sur l'insuffisance des ressources financières allouées à l'ONFP au titre de la Contribution Forfaitaire à la Charge de l'Employeur (CFCE) et l'insuffisance des ressources humaines.

En effet, malgré l'augmentation du volume d'activités consécutive à la mise en œuvre du plan stratégique 2013-2015 qui ambitionne de mettre en œuvre toutes les missions que lui confère le décret 87-955 du 21 juillet 1987 et le plaidoyer mené auprès des autorités pour le relèvement du taux de la CFCE de 5% à 10%, l'ONFP n'a perçu que 5% en 2015, soit 1 206 925 200 F CFA.

Par ailleurs, pour mettre en œuvre sa nouvelle vision et son nouveau mandat, l'ONFP a prévu le recrutement de personnels durant les trois années. Ces besoins en ressources humaines ne peuvent être supportés durablement si, ce besoin de financement n'est pas soutenu par une augmentation du taux de la (CFCE) versé à l'ONFP.

IV. RECOMMANDATIONS

En vue de faire de l'ONFP un véritable outil au service de l'économie nationale, il est nécessaire d'octroyer une part beaucoup plus importante de la CFCE à l'ONFP, lui permettant de mettre en œuvre avec efficacité toutes ses missions.

La mise en œuvre de la recherche sur la formation professionnelle, la mise en œuvre de plus en plus de formations qualifiantes, nécessitant des moyens accrus, ainsi que l'édition de manuels techniques et la mission de construction et d'équipement de centres vont créer des besoins en ressources financières et humaines de plus en plus importantes à satisfaire.

CONCLUSION

Au cours de l'année qui marque la fin du plan stratégique 2013-2015, l'ONFP a réalisé plusieurs activités couvrant toutes ses missions, conformément au plan stratégique et au plan opérationnel 2015.

Cependant, le fait le plus marquant de l'année 2015 a été le démarrage effectif de la mission de construction et d'équipement de centres de formation professionnelle dans le cadre du projet FPEC, pour un coût global de 21 milliards de francs CFA, ainsi que l'édition de son premier manuel «le meunier» et la finalisation de l'expérience pilote de certification par la méthode VAE.

Même si le nombre de formés a baissé en 2015, il faut noter que le pourcentage de titres de qualification délivrés est passé de 6% en 2014 à 20% en 2015, donnant ainsi une meilleure qualité aux formations délivrées au cours de l'année.

Malgré quelques difficultés liées à l'insuffisance des ressources allouées à l'ONFP, des résultats importants ont été atteints et méritent d'être consolidés, en vue de conforter la place de l'ONFP comme outil au service de la performance de l'économie.

A ce titre, un effort conséquent doit être fait par les autorités pour relever sensiblement le taux de la CFCE qui est bloqué à 5% depuis la création de l'ONFP en 1986.

ANNEXES

Annexe 1 : Niveau d'exécution des activités de 2015

Axe 1 : Elargissement du champ d'intervention de l'ONFP

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES PREVUES	NIVEAU D'EXECUTION			OBSERVATIONS
			Réalisée	En cours	Non réalisée	
Résultat 1.1: Résultat 1.1 : Au moins deux études sur la formation professionnelle sont réalisées	A. 1. 1. 2: Mettre en œuvre les études et la recherche	Organisation d'atelier de partage et de validation du rapport de l'étude sur les besoins en RH à l'horizon 2025	x			01 atelier de validation du rapport provisoire est organisé par le comité élargi le 03 mars 2016
		Appui aux porteurs de projets de thèses et de mémoires sur la FPT	x			Trois étudiants ont pu bénéficier d'un appui de l'ONFP
Résultat 1.2 : Trente mille (30.000) travailleurs et demandeurs d'emploi sont formés sur le territoire national	A. 1. 2. 1: Information et sensibilisation des acteurs économiques	Organisation de rencontres de concertation et d'étude ingénierie territoire- branche bassin d'emploi	x			
	A. 1. 2. 2 : Identification et collecte des demandes et besoins en formation	Elaboration de programmes et traitement des demandes de formation	x			Les programmes et traitement des demandes de formation se poursuivent
	A. 1. 2. 3 : Sélection des Opérateurs	Organisation des travaux de la commission d'agrément	x			01 session tenue en 2015 à Mbour
	A. 1. 2. 4 : Mise en œuvre des formations	Montage des opérations de formation (élaboration de DETF)	x			Les DETF se font durant toute l'année
		Exécution des opérations de formation	x			6156 formés dont 1258 bénéficient de titres de qualification

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES PREVUES	NIVEAU D'EXECUTION			OBSERVATIONS
			Réalisée	En cours	Non réalisée	
Résultat 1.3 : Des opérations pilotes de mise en place de titres de qualification ou de titres professionnels sont réalisées	A. 1. 3. 1 : Études sur les titres de qualification et les titres professionnels à mettre en place	Elaboration de titres de qualification selon les conventions collectives	x			Le titre d'ouvrier ferrailleur 6 ^e catégorie finalisé
	A. 1. 3. 2 : Organisation de concertations avec les acteurs impliqués	Validation des nouveaux titres de qualification en rapport avec les branches professionnelle	x			le titre d'attaché en passation de marchés publics validé en avril 2015
	A. 1. 3. 4 : Mise en œuvre de la méthodologie de certification par la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) au bénéfice de travailleurs	Organisation de sessions de certification par la méthode VAE	x			Fin de l'opération pilote (22 ferrailleurs ont été certifiés par la VAE)
	A. 1. 3. 5 : Diffusion des résultats de l'opération pilote	Partage des résultats de l'expérience			x	Un guide est entrain d'être élaboré en vue d'organiser un atelier pour le partage des résultats de l'expérience
Résultat 1.4 : des manuels sont édités à titre expérimental	A. 1. 4. 3 : Conception et diffusion de manuels	Rédaction et édition de manuels techniques	x			Edition du premier manuel « le meunier »
		Diffusion et distribution de manuels		x		Cela se fait dans le temps
Résultat 1.6 : L'ONFP assure la maîtrise d'ouvrage délégué de travaux de construction de centres	A. 1. 6. 2 : Renforcement de capacités institutionnelles	Formation du personnel du Service de Construction de Centres de Formation (SCCF) en gestion de projets			x	Le marché sera lancé en dans le second semestre de l'année 2016
		Formation du personnel de l'ONFP en passation et à la gestion de marchés		x		

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES PREVUES	NIVEAU D'EXECUTION			OBSERVATIONS	
			Réalisée	En cours	Non réalisée		
Résultat 1.6 : L'ONFP assure la maîtrise d'ouvrage délégué de travaux de construction de centres	A. 1. 6. 3 : Réalisation d'investissements pilotes	Inauguration des infrastructures réalisées à Sédhiou	x			Le centre agri-élevage est inauguré le 09 Novembre 2015 à Sédhiou	
	A. 1. 6. 4 : Mise en œuvre des travaux de construction et de réhabilitation de structures de formation	Mise à jour spécifique du manuel de procédures de l'ONFP				x	Cette activité est reportée en 2016, en attendant l'évaluation du manuel existant.
		Mise à jour des normes de construction, d'aménagement et d'équipement des centres de formation professionnelle				x	Le MFPAA a élaboré le dit document, l'ONFP peut se l'approprier
		Assistance et prestation d'appui ponctuelle		x			Des personnes ressources ont été mobilisées au cours de l'année à plusieurs occasions
		Mise en œuvre de la convention de Maîtrise d'Ouvrage Délégué sur le projet FPEC		x			le projet et les études sont en cours.

Axe 2 : Développement du partenariat

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES PREVUES	NIVEAU D'EXECUTION			OBSERVATIONS
			Réalisée	En cours	Non réalisée	
Résultat 2.1 : L'ONFP est impliqué dans les grands projets d'investissements de l'État	A2.1.1 Sensibilisation des acteurs concernés	Organisation de rencontres et de missions d'études avec les acteurs et partenaires	x			Concertation avec les acteurs de la branche agro-alimentaire
	A2.1.2 : Exécution de programmes projets au bénéfice des projets d'investissement	Mise en œuvre des projets formation et insertion	x			des responsables d'établissements de sont renforcés dans le montage des projets formation et insertion
		Accompagnement des projets phares du PSE	x			Plusieurs projets phares du PSE sont accompagnés
		Mise en œuvre du plan de formation des cibles du FNCF	x			661 bénéficiaires du FNCF formés
Résultat 2.2 : Le cadre partenarial public-privé est renforcé	A2.2.1 : Mise en place de cadres de partenariat opérationnels et pérennes	Elaboration et signature de conventions de partenariat	x			Signature de 3 conventions de partenariat avec : - le Conseil départemental de Kanel et les Mines de Phosphates de Matam, - l'OFPPT du Maroc, - la DAGE du MFPA.
	A2.2.1 : Mise en œuvres des projets conjoints ou paritaires	Exécution du programme de formation dans le cadre de la convention tripartite FRITSEN- ONFP- DE			x	La convention a été remise en question : elle n'est pas signée
		Mise en œuvre d'un programme de formation dans les		x		Les métiers sont retenus

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES PREVUES	NIVEAU D'EXECUTION			OBSERVATIONS
			Réalisée	En cours	Non réalisée	
Résultat 2.2 : Le cadre partenarial public-privé est renforcé		métiers spécifiques à l'exploitation du port de Foundiougne				et les référentiels sont élaborés
		Mise en œuvre d'un programme de formation des jeunes de la région de Matam dans des métiers spécifiques à l'exploitation des phosphates de Ndendory	x			201 jeunes de la région de Matam formés
		Mise en œuvre d'un programme de formation de 2000 jeunes dans des métiers de la distribution du pétrole et du gaz		x		Vingt (20) ont déjà reçu une formation
Résultat 2.3 : le réseau partenarial à l'international est renforcé	A.2.3.1 : Organisation de voyages d'études d'échange d'expériences	Organisation de voyages d'études à l'étranger au profit des branches professionnelles	x			04 Voyages d'études ont été effectués au profit d'agents de l'ONFP
		Mise en œuvre d'échanges partenariaux à l'international	x			Voyage d'échanges partenariaux avec l'OFFPT au Maroc

Axe 3 : Renforcement institutionnel

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES PREVUES	NIVEAU D'EXECUTION			OBSERVATIONS
			Réalisée	En cours	Non réalisée	
Résultat 3.1 : Des ressources compétentes et nécessaires sont recrutées ou renforcées selon une structure organisationnelle pertinente.	A3.1.3 : Renforcement de capacités des ressources humaines	Formation du personnel de l'ONFP et des acteurs impliqués	x			Plan de formation mis en œuvre
	A3.1.4 : Implantation de services déconcentrés de proximité dans les régions	Mise en œuvre d'une étude architecturale	x			recrutement de l'architecte pour l'étude architecturale de l'antenne de Saint Louis est réalisé
Résultat 3.3: Des ressources matérielles sont acquises et maintenues selon la structure organisationnelle et les objectifs à réaliser	A3.3.2 : Acquisition et installation	Exécution de travaux d'aménagement			x	Travaux non réalisés en attendant la réception définitive du bâtiment
		Acquisition de matériel roulant	x			02 véhicules et 04 motocyclettes acquis
		Acquisition de matériel et équipement de bureau	x			Mobilier et matériel informatique acquis
	A3.3.3 : Maintenance et entretien du patrimoine	Exécution de travaux de consolidation et de sécurisation du patrimoine	x			Marché exécuté

Axe 4 : Diversification des sources de financement

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES PREVUES	NIVEAU D'EXECUTION			OBSERVATIONS
			Réalisée	En cours	Non réalisée	
Résultat 4.1 : Des projets sont appuyés par des partenaires	A4.1.1 : Élaboration de requêtes de financement d'études et de projets	Elaboration de dossiers d'appels à projets	x			Elaboration de dossiers d'appels à projets de la JICA
	A4.1.2 : Exécution d'actions financées dans le cadre de divers programmes de développement	Mise en œuvre des projets	x			Le projet PFI (manuel de procédure) est mis élaboré
Résultats 4.2. des ressources sont générées à partir de prestations de service	A4.2.1 : Soumission aux appels d'offres	Elaboration et soumission d'offres			x	L'ONFP a soumissionné à une offre lancée par la JICA
	A4.2.2 : Vente de produits et services	Organisation des journées d'exposition de manuels	x			organisation d'une cérémonie de lancement du manuel « le meunier » au King Fahd Palace
		Participation aux foires	x			Présence à la FOIRE 2015
		Mise en service du restaurant	x			Le restaurant est fonctionnel

Axe 5 : Amélioration de la visibilité

RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS STRATEGIQUES	ACTIVITES PREVUES	NIVEAU D'EXECUTION			OBSERVATIONS
			Réalisée	En cours	Non réalisée	
Résultat 5.1 : Les actions de l'ONFP sont mieux connues et soutenues par les acteurs à travers un plan de communication pertinent	A5.1.1 : Mise en œuvre des actions de communication	Diffusion du rapport d'évaluation d'impact des formations	x			Le premier rapport d'évaluation d'impact des formations est diffusé
		Elaboration et diffusion d'un rapport d'activités illustré	x			Le rapport d'activité illustré est élaboré et diffusé
		Organisation de manifestations officielles	x			Organisations de cérémonies de remise d'attestations couvertes
		Réalisation d'un publi-reportage	x			numéro spécial sur les actions de l'ONFP avec le magazine d'informations rurales « Reeni Kom Kom » diffusé sur la RTS 1 le 10 janvier 2016
		Réalisation d'outils et supports de communication	x			supports de communication réalisés lors des manifestations officielles (banderoles, tee-shirts)
		Diffusion du film institutionnel sur l'ONFP dans les télévisions	x			Diffusion du publi-reportage sur les chantiers de Sédhiou et « le meunier »
Résultat 5.2 : l'O.N.F.P participe aux rencontres internationales significatives sur la formation professionnelle	A5.2.2 : Participation aux rencontres	Représentation de l'ONFP aux rencontres internationales	x			03 Participations de l'ONFP aux rencontres internationales dans le cadre du RAFPRO dont 01 à Niamey et 02 à Abidjan.

Annexe 2 : Cérémonies organisées

ACTIVITES	DESCRIPTION	DATE & LIEU	RESULTATS OBTENUS
Remise des attestations aux Femmes de la commune d'Aéré Lao	Sous la présidence effective de M. Sanoussi Diakité Directeur général de l'ONFP, en présence de M. Mountaga SY, Maire d'Aéré Lao et Directeur général de l'APIX et du Dr Mamadou Amadou SECK, Directeur général de l'ITA.	Le vendredi 02 janvier 2015, à Dakar	Bonne couverture médiatique
Lancement des travaux de construction et d'équipement de la filière agri-élevage du CRETF de Sédhiou.	Sous la présidence M. Sanoussi Diakité, Directeur Général de l'ONFP, en présence des autorités locales, Administratives et religieuses de la Région de Sédhiou	Le 30 Janvier 2015 à Sédhiou	Parutions de plusieurs articles dans la presse traitant de cette actualité. Bonne communication autour de la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée de l'ONFP
Clôture de la formation de 30 membres de la Fédération des Acteurs de la Filière Avicole (FAFA)	Sous la présidence M. Sanoussi Diakité, Directeur général de l'ONFP.	23 mars 2015 à Dakar	Bonnes retombées médiatiques de la formation
Lancement de la formation aux techniques de fabrication des pavés à base de déchets plastiques au profit de 15 Volontaires de l'Environnement de Joal	Sous la présidence de M. Sekou BADJI, Directeur de la Planification et des Projets de l'ONFP, en présence de M. Boucar DIOUF, Maire de la Commune Joal-Fadiouth	05 mai 2015 à Joal	Forte mobilisation des populations autour du programme Communication sur les enjeux économiques et environnementaux de la production de pavés à base de déchets plastiques.
Lancement atelier de formation des membres de la Commission Défense et Sécurité de l'Assemblée Nationale	Sous la présidence de M. Mamadou TALLA, Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, en présence de Mme Awa GUEYE , 1ère Vice-présidente de l'Assemblée nationale, du Colonel Papa Gorgui SAMBA, Représentant M. le Ministre des Forces Armées, du Général de Brigade Paul NDIAYE, Directeur général du Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS), et de M. Sanoussi DIAKITE, Directeur général de l'ONFP.	26 mai 2015 à Dakar	Très bonne couverture médiatique de la cérémonie de lancement Positionnement de l'ONFP en levier stratégique pour le développement de compétences au profit notamment des acteurs institutionnels.

ACTIVITES	DESCRIPTION	DATE & LIEU	RESULTATS OBTENUS
Remise d'attestations aux 200 formés de Guédiawaye et environs	Sous présidence de M. Sanoussi DIAKITE Directeur général de l'ONFP	08 Juin 2015 à Guédiawaye	Communication du DG de l'ONFP sur les missions de l'ONFP lors d'un panel Mobilisation et adhésion des acteurs locaux Couverture médiatique
Lancement Formation aux métiers du pétrole et du gaz	Sous la présidence de M. Cheikh Sadibou DIA, Secrétaire général du Ministère de la Formation, professionnelle de, l'Apprentissage et de l'Artisanat	Du 25 Juin au 23 Juillet 2015 à Dakar	Communication sur le potentiel de création d'emplois du secteur Bonne couverture médiatique de l'opération
Rencontre de partage sur le programme de formations aux métiers portuaires au profit des jeunes de Fatick	Sous la présidence de M. Magatte DIOUCK, Adjoint au Gouverneur de Fatick en Charge des affaires administratives, en présence de M. Ousmane SENE, Directeur de l'Ingénierie et des Opérations de Formation de l'ONFP.	09 Juillet 2015 à Fatick	Partage de la démarche de l'ONFP dans le cadre de ce projet Bilan d'étape dans le processus de mise en œuvre Entretien avec la presse
Signature de convention entre l'ONFP, le Conseil départemental de Kanel et les Mines de Phosphates de Matam	Sous la présidence de Monsieur Mamadou TALLA, Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, M. Ibrahima SARR, Directeur général de la Société minière de la Vallée du Fleuve Sénégal (SOMIVA), M. Abdoulaye ANNE, Président du Conseil départemental de Kanel et M. Sanoussi DIAKITE, Directeur général de l'ONFP,	03 août 2015 à Dakar	Bonne couverture médiatique Création d'une synergie entre les différentes parties signataires
Lancement Programme de formation & de renforcement des capacités techniques professionnelles des artisans de Kolda	Sous la présidence effective de M. Ousseynou MBAYE, Gouverneur-Adjoint de Kolda, en présence de M. Sanoussi DIAKITE, Directeur général de l'ONFP, de M. Macktar DIAKHATE, Directeur de l'Artisanat, de M. Mohamed SORGHO, Représentant local de l'Association belge Ex-Change.	08 Aout 2015 à Kolda	Présence massive de la presse Bonne couverture médiatique

ACTIVITES	DESCRIPTION	DATE & LIEU	RESULTATS OBTENUS
Cérémonies de remise des attestations aux bénéficiaires du projet PLASEPRI	Pour chaque cérémonie, on a enregistré la présence des autorités administratives et élues locales de la région concernée, d'une équipe de l'ONFP et de la PLASEPRI, et des bénéficiaires.	13 août 2015 à Kanel (bénéficiaires de Matam) 08 octobre 2015 à Kaolack (bénéficiaires de Kaolack) 15 octobre 2015 à Sédhiou (bénéficiaires de Sédhiou) 12 novembre 2015 à Louga (bénéficiaires de Saint-Louis et Louga)	Remise effective des attestations à tous les bénéficiaires des 5 régions cibles Communion et partage entre les bénéficiaires, la PLASEPRI et l'ONFP Couvertures médiatiques de toutes les cérémonies effectives
Lancement programme de formations aux métiers des mines au profit des jeunes de Matam	Sous la présidence de M. Mamadou Talla, Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, en présence de M. Sanoussi DIAKITE, Directeur général de l'ONFP, du représentant des sociétés minières, des autorités administratives et élues locales	13 Aout Ndendory (Matam)	Grande mobilisation des populations Adhésion des autorités administratives et élues locales au projet Couverture médiatique faite
Atelier de mise à niveau des « Opérateurs ONFP »	Présidée par M. Sanoussi Diakité Directeur général de L'ONFP	15 Septembre 2015 à Dakar	Présence massive de la presse Participation de tous les opérateurs agréés par l'ONFP
Inauguration de la filière agri-élevage du CRETF de Sédhiou	Sous la Présidence effective de M. Mamadou TALLA, Ministre de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, en présence de M. Mamoussé DIAGNE, Président du Conseil d'Administration de l'ONFP, de M. Sanoussi DIAKITE, Directeur général de l'ONFP, de M. Habib Léon NDIAYE, Gouverneur de la région et des autorités, élues locales.	09 Novembre 2015 à Sédhiou	Une large couverture médiatique, Participation massive de la population de Sédhiou et environs
Signature convention cadre entre l'ONFP et l'OPFPT	Sous la co-présidence effective de S.E M. Macky SALL Président de la République du Sénégal et de SA Majesté le Roi Mohamed VI du Maroc.	21 mai 2015 à Dakar	Fortes retombées médiatiques